

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS DE VILLEMOISSON SUR ORGE

Numéro SIRET : 26910122600018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE VILLEMOISSON

M14

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU 11/12/2014

voté par nature

BUDGET : BUDGET CCAS

ANNEE 2014

SOUS-PREFECTURE DE VILLEMOISSON
ES6000018
08 JAN. 2015
ARRIVEE

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.6 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.7 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.9 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

IV - ANNEXES

A - Eléments du bilan

p.10 A1 - Présentation croisée par fonction

p.12 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.14 D2 - Arrêté et signatures

Jointes Sans Objet

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU
ESSONNE

08 JAN. 2015

ARRIVEE

Code INSEE 91667	CCAS DE VILLEMOISSON SUR ORGE BUDGET CCAS	DM n° 1 2014
----------------------------	--	-------------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 081
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	15
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	173,65	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	168,48	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	75,14%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,07%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	50 000,00	50 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	50 000,00	50 000,00
--	------------------	------------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)		

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		
---	--	--

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	50 000,00	50 000,00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
011	Charges à caractère général	282 400,00	0,00	0,00		282 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	874 000,00	0,00	50 000,00		924 000,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00		15 000,00
Total des dépenses de gestion courante		1 171 400,00	0,00	50 000,00		1 221 400,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	400,00	0,00	0,00		400,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	7 828,70	0,00	0,00		7 828,70
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 179 628,70	0,00	50 000,00		1 229 628,70
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		1 179 628,70	0,00	50 000,00		1 229 628,70

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 229 628,70

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
013	Atténuations de charges	34 000,00	0,00	0,00		34 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	20 000,00	0,00	0,00		20 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 082 000,00	0,00	50 000,00		1 132 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante		1 136 000,00	0,00	50 000,00		1 186 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	0,00		7 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 143 000,00	0,00	50 000,00		1 193 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		1 143 000,00	0,00	50 000,00		1 193 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

36 628,70

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 229 628,70

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	50 000,00		50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	50 000,00	0,00	50 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

50 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	50 000,00		50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		50 000,00	0,00	50 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

50 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	282 400,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	126 000,00	0,00	
60618	Autres fournitures	1 000,00	0,00	
60623	Alimentation	14 000,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	1 300,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	0,00	
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures	17 000,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	72 000,00	0,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	
616	Primes d'assurances	2 000,00	0,00	
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 100,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	100,00	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	16 000,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	200,00	0,00	
6247	Transports collectifs	12 000,00	0,00	
6256	Missions	100,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	1 600,00	0,00	
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	874 000,00	50 000,00	
6331	Versement de transport	8 600,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 600,00	0,00	
6333	Participation des employeurs à la form ^o professionnelle continue	300,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 000,00	0,00	
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	1 600,00	0,00	
64111	Rémunération principale	393 000,00	11 000,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	19 300,00	0,00	
64118	Autres indemnités	300,00	0,00	
64131	Rémunérations	147 000,00	23 000,00	
64161	Emplois-jeunes	33 000,00	8 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 500,00	7 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	116 100,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	11 300,00	1 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	23 700,00	0,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	0,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 800,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	
6478	Autres charges sociales diverses	1 200,00	0,00	
64832	Contributions au Fonds de compensation de CPA	500,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	
6562	Aides	9 000,00	0,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	5 000,00	0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 171 400,00	50 000,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	400,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	7 828,70	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 179 628,70	50 000,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 179 628,70	50 000,00	

RESTES A REALISER 2013 (11)		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		50 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	34 000,00	0,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	34 000,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	20 000,00	0,00	
7031	Concessions dans les cimetières	2 000,00	0,00	
706	Prestations de services	18 000,00	0,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 082 000,00	50 000,00	
7473	Départements	9 000,00	0,00	
7474	Communes	920 000,00	50 000,00	
7478	Autres organismes	153 000,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 136 000,00	50 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	7 000,00	0,00	
7713	Libéralités reçues	7 000,00	0,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 143 000,00	50 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 143 000,00	50 000,00	

+

RESTES A REALISER 2013 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

50 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	--------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles												
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières		0,00										0,00
Dépenses d'ordre		0,00										0,00
Total dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

CCAS DE VILLEMOISSON SUR ORGE - 91 - BUDGET CCAS			DM n° 1	2014
--	--	--	---------	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	41 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Dépenses réelles			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	41 000,00	0,00	0,00	50 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	41 000,00	0,00	0,00	50 000,00
64111	Rémunération principale		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	5 000,00	0,00	0,00	11 000,00
64131	Rémunérations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00
64161	Emplois-jeunes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	4 000,00	0,00	0,00	7 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	40 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Recettes réelles			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	40 000,00	0,00	0,00	50 000,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	40 000,00	0,00	0,00	50 000,00
7474	Communes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	40 000,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

CCAS DE VILLEMOISSON SUR ORGE - 91 - BUDGET CCAS		DM n° 1	2014
--	--	---------	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 5 Interventions sociales

CHAPITRES (1)	521 Services à caractère social pour	Total
DEPENSES TOTALES (2)	9 000,00	9 000,00
Dépenses de l'exercice	9 000,00	9 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	9 000,00	9 000,00
RECETTES TOTALES (2)	10 000,00	10 000,00
Recettes de l'exercice	10 000,00	10 000,00
74 Dotations, subventions et participations	10 000,00	10 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 521
	5210 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	9 000,00
Dépenses de l'exercice	9 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	9 000,00
RECETTES TOTALES (2)	10 000,00
Recettes de l'exercice	10 000,00
74 Dotations, subventions et participations	10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CCAS DE VILLEMOISSON SUR ORGE - 91 - BUDGET CCAS		DM n° 1	2014
--	--	---------	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	41 000,00	41 000,00
Dépenses de l'exercice	0,00	41 000,00	41 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	41 000,00	41 000,00
RECETTES TOTALES (2)	5 000,00	35 000,00	40 000,00
Recettes de l'exercice	5 000,00	35 000,00	40 000,00
74 Dotations, subventions et participations	5 000,00	35 000,00	40 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 61
	610 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00
RECETTES TOTALES (2)	5 000,00
Recettes de l'exercice	5 000,00
74 Dotations, subventions et participations	5 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Président du CCAS,
A Villemorisson-sur-Orge, le 11/12/2014
Le Président du CCAS,



Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Villemorisson-sur-Orge, le 11/12/2014

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

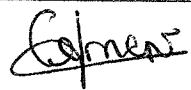
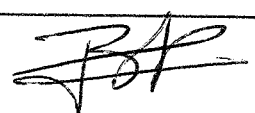
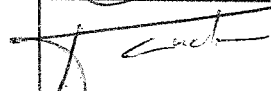
VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

9
14
5
0
1
1

Date de convocation : 02/12/2014

CARNERO Isabelle	
BOISSEAU Sandra	
YOUNSI Ordj	
BUATOIS Nicolas	
CHENIEUX Monique	
BOUDINET Nicole	
MACHADO Maria	
TRUCHE Jean	

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU
ESSONNE

08 JAN. 2015

ARRIVEE

Certifié exécutoire par le Président du CCAS, compte tenu de la transmission en préfecture, le 31/01/2015, et de la publication le 02/01/2015.

A Villemorisson-sur-Orge, le 03/01/2015



